

La réflexion des élus VEAC : La démocratie ...à petits pas

L'année 2016 a été consacrée à la construction de la communauté Coutances Mer et Bocage née le 1 janvier dernier. Conseil après conseil, les élus VEAC n'ont cessé d'interroger le maire sur les consultations qui étaient en cours entre les trois communautés de communes : *Types de commissions? Qui y participe? Sur quelles bases?* Aucune réponse n'a été apportée.

Les élus ont découvert le dispositif mis en place lors de deux «Grand's messes» orchestrées par Yves Lamy où tous les conseillers municipaux avaient été conviés (11 juin et 9 novembre 2016).

Ces rencontres ont été suivies d'une réunion à la communauté de communes de St Malo de la Lande, le 15 novembre. A cette étape tout était bouclé sans que nous n'ayons été consulté sur quoi que ce soit. Nous dénonçons fermement cette façon de refuser la contribution citoyenne.

Naturellement, quelques semaines plus tard, nous avons postulé pour le poste de 5e délégué de notre commune dans la grand assemblée, arguant du résultat des élections municipales de 2014 où ce poste nous aurait été attribué. Faisant fi de cette candidature « d'ouverture » le conseil a, par 14 voix, attribué ce poste à un 4e conseiller de la liste « Dutertre » (CR du 31/12/2016).

Quant à la proposition des élus VEAC de laisser la parole au public après les séances du conseil municipal, elle a été rejetée par 18 voix « Contre » (CR du 5/09/2016). Ce vote répondait à une demande de modification de l'article 14 du règlement intérieur exprimée le 23 mai.

Tout ceci va à l'encontre de la manière dont nous voulons faire vivre la démocratie appliquée. Nous formulons le vœu pour que la démarche vers «une commune nouvelle» ne se fasse pas sans la collaboration citoyenne.

Il semblerait que Monsieur le Maire nous ait toutefois entendu. S'inspirant de l'exemple blainvillais, il propose un « nouveau » rendez-vous citoyen pour une vingtaine d'inscrits (Info Mairie février-mars 2017). Nous prenons acte de cette proposition et nous vous engageons à participer à ces moments d'échanges.

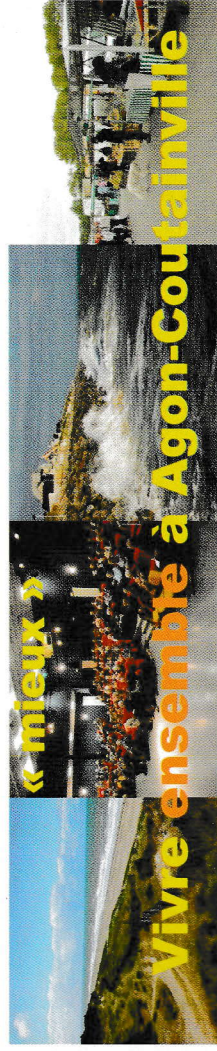
Dernière minute : Le président de Coutances Mer et Bocage ouvre les commissions communautaires à tous les élus intéressés. Nous suivrons cette démarche avec intérêt.

Projet :

Dans le cadre du projet de création d'un nouveau quartier au bourg d'Agon (CM du 6/03/2017), nous souhaitons :

- que ce quartier soit envisagé selon les normes de construction écologique moderne avec des habitations réservées à la location pour favoriser l'arrivée de jeunes,
- que soient associés dans la réflexion les commerçants du bourg, les usagers de la crèche, du centre de loisirs et de l'école, et plus généralement les habitants d'Agon.

Contacts et adhésions : veagoncoutainville@gmail.com
Consulter le site : <http://veac50230.jimdo.com>



La Lettre citoyenne N°4 — mars 2017

Lettre de l'Association « Vivre Ensemble à Agon-Coutainville »

« L'Association Vivre Ensemble à Agon-Coutainville » exprime une force de proposition positive qui est bien présente. Elle continue à s'appuyer sur des valeurs bien réelles et cohérentes, empreintes d'humanité.

Tout en constatant certaines avancées, nous remarquons qu'à mi mandat de la municipalité, nos souhaits après propositions ne sont pas vraiment pris en compte.

Continuons donc à être vigilants sur les événements qui seront d'actualité cette année. Nous pensons particulièrement au PLU, dont la révision générale a été engagée par le conseil municipal le 31/12/2016, d'autant que d'éventuelles modifications de la Loi littoral sont en préparation.

Les voies douces, piétonnes et cyclistes, l'aspect environnemental, la vie associative, la future maison des associations, la réflexion sur les finances, l'expression des deux élus, sont les sujets présentés dans cette quatrième lettre.

D'autres intérêts continueront à retenir notre attention pour une expression plus juste et solidaire.

Soyons disponibles à une écoute élargie de nos concitoyens et ne manquons pas de relayer leurs remarques et souhaits.

Exprimons nous toujours avec conviction, liberté et discernement.

ECOUTER, ECHANGER, TRANSMETTRE.

Le Président, Philippe Chatel

La Vie de l'association :

- ▶ Réunion des CA élargie à tous les membres de l'association
- ▶ Présence à tous les conseils municipaux
- ▶ Coopération avec d'autres associations
- ▶ Second rendez-vous citoyen d'écoute et d'échange, le 24 septembre 2016
- ▶ **ACTUALITE** – Nous approuvons l'engagement de la commune pour les migrants. Nous sommes nombreux à coopérer avec l'association qui les encadre.
- ▶ **A VENIR** ...un troisième rendez-vous :
Après-midi débat sur la vie des associations dans le cadre de la nouvelle communauté de communes